SERVICE DES AFFAIRES ECONOMICUES ET INTERNATIONALES





MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENACEMENT DU TERRITOIRE

CDAT 4870 LES MENAGES ET LE TRANSPORT

DOSSIER 4

LES DEPLACEMENTS AUTOMOBILES

AVERTISSEMENT

exploitations d'enquête qui fondent le contenu de ce dossier, reposent sur un échantillon d'environ 12 500 ménages, dont un peu moins de 9 000 seulement ont répondu correctement au questionnaire, soit un taux de sondage d'approximativement 1/2 000. C'est donc par l'application aux données de base de coefficients de redressement que l'on obtient des résultats considérés comme représentatifs de la France entière; ces coefficients tiennent compte du taux de sondage, du rebut statistique et des distorsions de structure au regard de certains critères entre l'échantillon et la population nationale.

Il convient donc de savoir que certaines catégories de ménage sont représentées par un échantillon faible dans l'enquête, et que la fiabilité des informations s'en trouve affectée d'autant. Il s'agit pour l'essentiel des ménages:

- de revenu annuel inférieur à 6 000 F. ou supérieur à 100 000 F.
- dont le Chef appartient aux CSPsalariés agricoles, professions libérales, manoeuvres gens de maison.

I - MOBILITE AUTOMOBILE ET REVENU

a) Situation en 73 (tableau 1a)

L'analyse du kilomètrage parcouru en automobile selon le revenu permet de mettre en évidence les points majeurs suivants :

- le Kilomètrage des ménages motorisés (17000Km en moyenne) est constamment croissant avec le revenu, (si l'on excepte le cas marginal des moins de 3 000 F. de revenu annuel). On passe ainsi de 10 000 Km par an pour les plus basses tranches à 30 000 Km environ pour les plus hautes. Les paliers les plus sensibles, compte tenu de notre grille de revenu, s'avèrent être 15 000 F., 30 000 F. et surtout 50 000 F. (on roule moitié plus entre 50 000 et 100 000 F. de revenu qu'entre 30 000 F. et 50 000 F.) :
- la progression du Kilométrage par voiture du ménage (14 200 Km en moyenne) suit assez bien celle du Kilométrage par ménage motorisé jusqu'à 20 000 F. de revenu. Elle lui est de plus en plus inférieure audelà sous l'effet de la multimotorisation. En particulier, le palier des 50 000 F. est nettement moins sensible. De plus, le Kilométrage par voiture baisse, quand on franchit le seuil des 100 000 F. de revenu annuel, sous l'effet de la généralisation de la seconde voiture (on en compte environ 7 pour 10 voitures principales dans cette tranche). Au total l'écart d'un extrême à l'autre est de 9 200 à 18 400, soit 1 à 2 contre 1 à 3 par ménage motorisé;

C'est évidemment le Kilométrage moyen par ménage, (10 200 Km en moyenne), qu'il soit ou non motorisé, qui connaît la progression la plus considérable. L'écart entre extrêmes est environs dix fois plus élevé que par ménage motorisé : on passe d'environ 1 000 Km par an en deça de 10 000 F. de revenu annuel à 30 000 Km au delà de 100 000 F.

La structure de motif la plus proche de la moyenne est celle de la tranche de revenu de 30 000 à 50 000 F. (c'est aussi celle dont le Kilométrage approche le plus le Kilométrage moyen). Au-delà de 50 000 F., on s'en écarte essentiellement par développement de la part des déplacements d'affaires professionnelles et régression de la part des déplacements personnels autres que de loisirs. En deçà de 30 000 F., la part des déplacements personnels autres que de loisirs est d'autant plus élevée que le revenu est faible. Au surplus, la part des déplacements professionnels entre 3 000 et 10 000 F., des déplacements de vacances de 6 000 à 10 000 F., de week-ends de 6 000 à 15 000 F. est sensiblement inférieure à la moyenne

Le Kilométrage domicile-travail (3 900 Km en moyenne) est celui qui croît le plus régulièrement avec les tranches de revenus, quoiqu'à un rythme de plus en plus ralenti (de 1 000 à 6 000 Km au total).

Le Kilométrage affaires professionnelles (3 200 Km en moyenne) est voisin de 2 000 Km jusquà 30 000 F. de revenu. Il croît par contre très vivement avec le revenu au-delà, atteignant 9 000 Km au-delà de 100 000 F. C'est lui qui différencie pour l'essentiel les 50-100 000 F. des plus de 100 000 F.

Le Kilométrage vacances (2 300 Km en moyenne) croît avec le revenu essentiellement entre 10 000 et 50 000 F., de façon importante (de 1 000 à 4 000 Km),

Le Kilométrage week-ends (2 800 Km en moyenne) varie par palier de 1 100 à 4 500 Km. Son évolution est parallèle à celle du Kilométrage vacances avec un niveau légèrement supérieur, sauf de 10 000 à 30 000 F. de revenu où il lui est supérieur de moitié.

Le Kilométrage pour autres motifs personnels (4 800 Km en moyenne) est relativement indépendant du revenu en deçà de 50 000 F. (entre 4 000 et 5 000 Km).Il passe à plus de 6 000 au-delà. Il est à la fois le moins compressible et le seul à voir sa part décroître régulièrement avec le revenu

Tableau 1a KILOMETRAGE AUTOMOBILE PARCOURU PAR LES MENAGES VENTILE PAR MOTIF SELON LEUR REVENU

Motif	· .		Ventila	tion par mo	tif ²	
Revenu annuel en F.	Ensemble 1	Domicile travail	Affaires Profession- nelles	Vacances	Week-ends	Autres
Ensemble :	170	39	32	23	28	48
	142	23	19	13	17	28
	102	100	100	100	100	100
- 3 000	196 196 9	47 24 121	138 70 445	·		11 6 23
3 000- 6 000	100	10	15	15	19	40
	92	10	15	15	20	40
	9	26	47	65	68	83
6 000- 10 000	97	9	20	9	11	49
	94	9	20	9	11	5 .1
	12	23	62	39	39	102
10 000-15 000	110	21	22	10	14	43
	103	19	20	9	13	39
	34	54	69	43	50	90
15 000-20 000	134	30	17	15	24	48
	125	22	13	11	18	36
	71	77	53	65	86	1 00
20 000- 30 000	147	38	19	18	25 .	46
	131	26	13	12	17	31
	· 106	97	59	78	89	96
30 000- 50 000	179	45	32	26	30	46
	146	25	18	14	17	26
	150	115	100	113	107	96
50 000-100 000	265	51	67	41	45	60
	184	19	25	16	17	23
	248	131	209	178	161	125
+ de 100 000	303	63	90	40	44	67
	178	21	30	13	14	22
	299	162	281	174	157	140

^{1.} exemple (ensemble : 170 Kilométrage moyen par ménage motorisé (en centaines de Km)

Xensemble) 142 Kilométrage moyen par voiture "

travail : 47 Kilométrage moyen par ménage motorisé "
X -3000F.) 24 part du motif dans le kilométrage total de cette tranche
de revenu (47/196)

121 % du kilométrage ensemble paur ce motif (47/39)

¹⁰² Kilométrage moyen par wénage

^{2.} exemple (domicile-

b) Evolution de 66 à 73 (Tableau 1b)

L'analyse de l'évolution du kilométrage parcouru en fonction du revenu entre 1966 et 1973 pose un problème méthodologique, du fait que d'une enquête à l'autre l'INSEE h'a pas actualisé ses tranches de revenu. Compte tenu de l'imprécision relative qui affecte nécessairement une telle comparaison, nous avons retenu une estimation grossière de la hausse des prix de 50 % sur la période (44 % d'augmentation de l'indice des prix à la consommation d'après l'INSEE). Pour pouvoir affecter le kilométrage qui leur correspond aux nouvelles tranches obtenues en appliquant aux tranches de l'enquête le coefficient 1,5, nous avons en outre supposé que :

- le kilométrage d'une tranche pouvait être affecté à la médiane de cette tranche,
- la croissance du kilométrage entre deux médianes de tranche était linéaire.

Pour les deux dernières tranches, où se posait un problème de bornes, nous avons enfin admis que :

- la tranche 75 000-150 000 F se comportait à raison d'un tiers comme la tranche 50 000-100 000 F et de deux tiers comme la tranche + de 100 000,
- la tranche + de 150 000 F, se comportait comme la tranche + de 100 000 F.

Sous réserve de la validité méthodologique des hypothèses ci-dessus, il apparaît que :

- la progression la plus sensible affecte les catégories les plus défavorisées (en deçà de 22 500 F de revenu annuel 73)
- La progression la plus faible est enregistrée entre 22 500 et 75 000 F. de revenu 73, spécialement entre 30 000 et 45 000 F. de revenu 73.

- le rythme de progression s'accélère avec la croissance du revenu au-delà de 30.000 F de revenu annuel 1973,
- les rythmes de progression extrêmes(moins de 3 000 F exclus) sont dans le rapport de 1 à 3.

En ce qui concerne les déplacements domicile-travail, le rythme de progression est assez homogène, et légèrement inférieur à la moyenne entre 15 000 et 75 000 F de revenu 73. Il est considérable pour les -de 4 500 F (cf supra) et fort entre 75 000 et 150 000 F de revenu. Il est faible de 4 500 à 15 000 F de revenu, et au-dessus de 150 000 F de revenu.

Les déplacements professionnels diminuent légèrement pour toutes les tranches, sauf celle des - de 4 500 pour qui ils augmentent considérablement. Ils diminuent cependant d'autant plus faiblement en moyenne que le revenu est élevé. Le revenu est donc encore plus discriminant vis-à-vis de ce motif en 73 qu'en 67.

Il est frappant de constater que de 9 000 F à 75 000 F de revenu 73, le kilométrage vacances décroît quoique faiblement, alors qu'il augmente au-delà, fortement pour les + de 150 000 francs.

Les autres déplacements progressent partout (sauf en-dessous de 4 500°F). Au-delà de 45 000 F ils progressent au rythme moyen. En deçà, la progression est irrégulière, forte de 4 500°F à 9 000 F et de 15 000 F à 22 500 F, faible ailleurs.

Tableau 1b - EVOLUTION DU KILOMETRAGE PARCOURU PAR VOITURE VENTILE PAR MOTIF SELON LE REVENU DU MENAGE

Motif	E	nsemb	ole	Domicile travail				Déplacements professionnels			Vacances			Auti	^es	Motif
Revenu 67	66	73	%	65	73	%	6 6	73	%	66	73	%	66	73	%	Revenu 73
Ensemble	121	142	+ 2,3	21	33	+ 6,7	27	27	0	19	19	0	54	63	+ 2,3	Ensemble
- de 3 000	96	168	+ 8,3	13	37	+ 16	29	107	20,5	14	3	- 8,7	40	22	- 5,5	- de 4 500
3 000- 6 000	79	93	+ 2,3	9	9	0	22	17	- 3 ·	6	10	+ 8,8	43	57	+ 4	4 500- 9 000
6 000- 10 000	90	102	+ 1,8	15	19	+ 3,4	16	21	+ 3,9	10	9	- 1,4	49	53	+ 1,1	9 000- 15 000
10 000- 15 000	107	126	+ 2,3	19	29	+ 6,2	19	16	- 2,2	15	14	- 1	54	67	+ 3,1	15 000- 22 500
15 000- 20 000	120	132	+ 1,4	22	34	+ 6,4	24	18	- 3,2	19	17	- 1,5	55	63	+ 1,9	22 500- 30 000
20 000- 30 000	134	143	+ 0,8	25	37	+ 5,8	30	25	- 2,2	24	20	- 2,3	55	61	+ 1,4	30 000- 45 000
30 000- 50 000	155	168	+ 1,1	24	36	+ 6,0	46	38	- 2,4	22	26	- 1,1	57	68	+ 2,5	45 000- 75 o∞
50 000-100 000	160	180	+ 1,6	21	37	+ 8,4	59	51	- 1,9	22	26	+ 2,4	57	67	+ 2,3	75 000-150 000
+ de 100 000	155	178	+ 1,9	31	37	+ 2,5	54	53	- 0,3	16	24	+ 6,0	54	65	+ 2,6	+ de 150 000

Exemple : ensemble X ensemble/121 : Kilométrage moyen par voiture en 67 (en centaines de Km)
142 : " 73 (")

+ 2,3: taux d'accroissement annuel de ce Kilométrage

II - MOBILITE AUTOMOBILE ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

a) Situation en 73(tableau 2a)

L'analyse du kilométrage parcouru en automobile selon la CSP du Chef de ménage permet d'affiner l'analyse en terme de revenu : la concordance des niveaux absolus et de la structure de motif est certes frappante entre bas revenus et CSP basses, hauts revenus et CSP hautes (en particulier entre professions libérales-cadres supérieurs et 50 000 F-100 000 F de revenu). Néanmoins la CSP est un facteur moins discriminant que le revenu.

La constatation majeure est que dans l'ensemble la "hiérarchie" des CSP, se retrouve au niveau des kilométrages parcourus.

Par ordre décroissant, on trouve 4 blocs :

- 1 les professions libérales-cadres supérieurs (plus de 2 fois la moyenne),
- 2 les industriels artisans commerçants et les cadres moyens (plus de 1,5 foisla moyenne),
- 3 les agriculteurs exploitants, salariés agricoles,
 employés, ouvriers (légèrement supérieurs à la moyenne),
- 4 les personnels de service manoeuvres, étudiants appelés non actifs (moins de la moitié de la moyenne).

Cette hiérarchie est également lisible au niveau des kilométrages parcourus par les seuls ménages motorisés. Toutefois, au sein du bloc 3, les agriculteurs exploitants passent à l'avant dernière place. Par ailleurs, l'écart faible qui séparait salariés agricoles, employés et ouvriers en terme de kilométrage par ménage, s'accroît sensiblement en terme de kilométrage par ménage motorisé. Enfin, les personnels de service motorisés doivent leur fort kilométrage aux déplacements professionnels (40 % de leurs déplacements totaux contre 19 % en moyenne).

Enfin, les voitures qui roulent le plus, sont celles des personnels de service et des professions libérales-cadres supérieurs, tandis que les voitures des agriculteurs exploitants et des étudiants-appelés « non actifs roulent peu.

Si la mobilité globale est moins contrastée selon les CSP que selon les tranches de revenu, la structure de motif l'est par contre davantage.

Au niveau des déplacements domicile-travail, les professions libérales, sont, avec les salariés agricoles, celles qui roulent le plus; mais ouvriers et employés y consacrentlapart la plus importante de leur kilométrage, (jusqu'à près d'un tiers pour les ouvriers, contre moins du quart en moyenne). Agriculteurs exploitants et industriels artisans commerçants ont les niveaux les plus faibles, après les non actifs.

La variabilité de la mobilité pour motif professionnel est beaucoup plus considérable : de 3 % du total (500 km) pour les ouvriers à 43 % (9 200 km) pour les industriels artisans-commerçants. Outre ces derniers, roulent beaucoup pour ce motif les professions libérales-cadres supérieurs, les personnels de service et les agriculteurs exploitants.

L'usage de la voiture pour les vacances différencie également nettement les CSP, et reflète plus largement l'inégalité d'accès aux loisirs prolongés des diverses CSP: agriculteurs exploitants et salariés agricoles ont de loin le niveau le plus bas, suivis par les industriels artisans commerçants. A l'inverse les cadres supérieurs (qui ont le poids prépondérant dans l'ensemble professions libérales- cadres supérieurs) et moyens ont de loin le niveau le plus élemployés, ouvriers et personnels de service se situent aux alentours de la moyenne. Compte tenu du niveau de mobilité globale pour ces catégories respectives, la part du motif vacances est inférieure à 10% pour les professions agricoles, indépendantes - sauf les professions libérales - et de service, et voisine de 15% pour les prefessions salariées, avec une légère progression lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie des CSP.

Le comportement selon les CSP vis-àvis des déplacements de week-end est largement comparable à ce qui vient d'être décrit en matière de vacances. Les écarts sont cependant moins accentués : les professions libérales-cadres supérieurs partent 3 fois plus en week-end que les agriculteurs exploitants, contre 9 fois plus en vacances. Au sein des professions salariées, seuls les cadres supérieurs se détachent nettement.

Enfin, le kilométrage pour autres motifs personnels apparaît le moins sensible à la CSP, comme il était le moins sensible à l'effet revenu. Professions libérales-cadres supérieurs, et professions agricoles (les salariés surtout) arrivent en tête : mais pour ces derniers, le plus grand éloignement des services à la campagne joue sans doute un grand rôle. Les autres CSP s'écartent peu de la moyenne. Cette uniformité des niveaux se traduit par de fortes variations de la part relative : de 1/3 pour les professions agricoles et les ouvriers, à environ 1/4 pour les employés et artistes, membres du clergé de l'armée et de la police, et 1/5 pour les professions indépendantes et les cadres.

Il convient d'analyser à part les étudiants, appelés et non actifs : leur extériorité au monde du travail bouleverse en effet leur structure de motif : 19 % pour l'ensemble domicile-travail + affaires professionnelles (contre 42 % en moyenne) et à l'inverse, 48 % pour les autres motifs personnels (contre 28 % en moyenne). Vacances et week-ends occupent le tiers restant des déplacements, pourcentage moyen qui correspond donc à un niveau absolu faible.

Au total, la CSP la plus représentative de la moyenne est celle des employés. Elle s'en différencie seulement par un kilométrage global légèrement inférieur, une part plus faible des déplacements professionnels et plus forte des déplacements domicile-travail.

KILOMETRAGE AUTOMOBILE PARCOURU PAR LES MENAGES VENTILE PAR MOTIF SELON LA CSP DU CHEP DE MENAGE Tableau 2a

Motif			Ventil	ation par n	motif ²		
CSP	Ensemble ¹	Domicile travail	Affaires profession- nelles	Vacances	Week-ends	Autres	
Ensemble	170 142 103	39 23 100	32 19 100	23 13 100	28 17 100	48 28 100	
Agriculteurs exploitants	153 118 123	28 18 72	56 37 175	5 3 22	15 10 54	49 32 102	
Salariés agricoles	186 157 110	52 28 133	40 22 125	13 7 56	19 10 65	62 33 129	
Industriels artisans petits commerçants	213 164 173	35 17 90	92 43 287	20 9 87	23 11 82	43 20 90	
Professions libérales cadres supérieurs	268 188 229	52 19 133	64 24 200	46 17 200	46 17 164	60 23 125	
Industriels et cadres moyens	202 163 166	48 24 123	· 45 22 141	32 16 139	43 16 118	44 22 92	3 les chiffres ensemble de cette / ligne incluent les contre- maîtres, les artistes l'armée et la police
Employés	163 140 107	45 28 115	23 14 72	22 14 96	30 18 107	43 26 90	4 les chiffres ensemble de cette ligne incluent les autres personnels de service et le clergé
Ouvriers	144 130 104	46 32 118	5 3 16	19 13 83	27 19 96	48 33 100	5 les chiffres ensemble de cette 1 ligne excluent les contremaître et les manoeuvres
Personnels service	241 197 51	40 17 103	59 41 184	25 10 109	33 14 118	44 18 92	de les chiffres ensemble de cette de ligne incluent les manoeuvres, excluent les autres personnels de service (voir supra)
Artistes-clergé-armée-police	155 137	33 21 85	11 7 34	29 19 126	41 26 146	42 27 87	<pre>7 pas de chiffre ensemble pour ↓ cette ligne ventilée en 3 et 4 (voir supra)</pre>
Etud. milit: non actifs.	108 97 29	14 13 36	7 6 22	16 15 70	19 18 68	52 48 108	

1. exemple (ensemble : X ensemble) 170 kilométrage moyen par ménage motorisé 142 kilométrage moyen par voiture 103 kilométrage moyen par ménage

28 kilométrage moyen par ménage motorisé

18 part du motif dans le kilométrage total de cette CSP (28/ 153) 72 % du kilométrage ensemble pour ce motif (28/39) exploitants):

^{.2.} exemple (domicile-travail X : agriculteurs

b) Evolution de 66 à 73 (Tableau 2b)

L'analyse du kilométrage total parcouru montre que si toutes les CSP connaissent une progression entre 66 et 73, le rythme en est assez divers, 7 fois plus élevé pour le salarié agricole que pour le cadre moyen. L'analyse par motif permet de mieux comprendre ce phénomène.

En ce qui concerne les déplacements domicile-travail, la plupart des CSP progressent au taux moyen, hormis les agriculteurs exploitants et les industriels -artisans-commerçants, qui progressent deux fois plus vite, et les personnels de service, qui progressent deux fois moins vite.

La progression des déplacements professionnels est faible pour la plupart des CSP, sauf pour les salariés agricoles et les personnels de service, ou elle est considérable (quadruplement et doublement en sept ans, respectivement). Il y a baisse de moitié chez les artistes-clergé-armée-police.

L'inégalité du kilométrage pour motif vacances selon la CSP tend à s'atténuer, les catégories les plus faibles progressant, les plus fortes diminuant (à l'exception de la CSP professions libérales-cadres supérieurs).

Les déplacements pour autres motifs (y compris week-end) opposent nettement les professions agricoles, partant d'un niveau bas et à la progression très rapide, les professions libérales, cadres supérieurs, ouvriers et autres actifs, à la progression soutenue, et les industriels _artisans _ commerçants, cadres moyens, employés, personnels de service, à la croissance faible.

Tableau 2b : EVOLUTION DU KILOMETRAGE PARCOURU PAR VOITURE VENTILE PAR MOTIF SELON LA CSP DU CHEF DE FAMILLE

Motif	E	Ensemble			Domicile- travail				ements ionnels	Vacances			Autres		
CSP	66	73	%	66	73	%	66	73	%	66	73	%	66	73	%
Ensemble	121	142	+ 2,3	21	33	+ 6,7	27	27	+ 0	19	19	0	54	63	+ 2,3
Agricoles exploitants	94	118	+ 3,4	11	21	+ 9,7	41	43	+ 0,7	3	4	+ 4,2	38	50	+ 4,1
Salariés agriciles	90	157	+ 8,2	28	44	+ 6,7	8	34	+ 23	7	11	+ 6,7	47	69	+ 5,7
Industriels artisans commerçants	143	164	+[2,0	14	27	+ 9,9	69	71	+ 0,4	14	16	+ 1,9	47	51	+ 1,2
Professions libérales cadres supérieurs	152	188	+ 3,4	26	37	+ 5,2	38	45	+ 2,4	29	32	+ 1,4	59	74	+ 3,2
Insdutriels dans cadres moyens	147	163	+ 1,5	26	39	+ 6	34	36	+ 0,8	28	26	- 1	58	62	+ 1
Employés	123	140	+ 1,9	25	39	+ 6,6	16	20	+ 3,2	22	19	-1,9	60	63	+ 0,7
Ouvriers	104	130	+ 3,2	26	41	+ 6,8	4	5	+ 2,7	18	17	-0,8	55	68	+ 3,1
Personnels service	140	197	+ 5,0	25	32	+ 3,6	35	81	+ 12,7	23	20	- 1,8	58	63	+ 1,2
Autres actifs	123	137	+ 1,5	18	29	+ 7,0	18	9	- 6	29	25	-1,9	58	73	+ 3,4

Exemple : ensemble X ensemble : 121 : Kilométrage moyen par voiture en 67 (centaines de Km)

142 : " en 73 (")

+ 2,3 : taux d'accroissement annuel de ce Kilométrage

III - MOBILITE AUTOMOBILE ET COMMUNE DE RESIDENCE

a) Situation en 73 (Tableau 3a)

En première approximation, la taille de l'agglomération n'apparait pas comme un facteur discriminant du kilométrage parcouru par ménage. Les variations autour de la moyenne (10 200 km) sont d'une amplitude maximum de 5 %, sauf pour les agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants (8 700 km).

Le kilométrage parcouru par ménage motorisé révèle des écarts légèrement plus sensibles. Si les variations sont contenues dans une fourchette de ± 20 %, sauf là encore pour les agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants, de niveau plus faible, on peut néanmoins percevoir un seuil à 20 000 habitants. En deçà de cette taille, on est en dessous de la moyenne, quoique faiblement pour les communes rurales et les agglomérations de 5 000 à 10 000 habitants. Au-delà on la dépasse, sauf de 100 000 à 200 000 habitants. La suprématie de l'agglomération parisienne est enfin assez marquée.

Le kilométrage parcouru en voiture varie suivant la taille d'agglomération comme celui des ménages motorisés. Le seuil de 20 000 habitants est simplement plus tranché, l'exception de 100 000-200 000habitants s'effaçant presque. Les unités urbaines de 10 000 - 20 000 habitants et l'agglomération parisienne restent aux extrêmes de l'éventail.

Le niveau des déplacements domicile-travail est particulièrement élevé en milieu rural et dans les agglomérations de + de 200 000 habitants (+ de 4 000 km, le quart du total). Il est extrêmement faible dans les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (2 500 km, 18 % du total). Ailleurs, il se situe aux alentours de 3 500 km, le cinquième du total.

Les déplacements professionnels sont importants en milieu rural et dans les agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants (autour de 4 000 km, plus du cinquième du total), faibles dans les unités urbaines de 10 000-20 000 et 100 000 - 200 000 habitants (2 300 km, autour de 15 % du total). Ailleurs, ils atteignent environ 3 000 km.

Le kilométrage pour motif vacances voit sa part dans l'ensemble -et, en gros, son niveau absolu- croître avec la taille d'agglomération. Aux deux extrêmes, l'agglomération parisienne, avec 3 900 km, y consacre 4 fois plus que le milieu rural. Loin de ces extrêmes, on peut distinguer les agglomérations de province inférieures à 20 000 habitants (1 700 km par an) et supérieures (entre 2 000 et 3 000 km par an).

Le kilométrage week-end isole les communes rurales et les unités urbaines de - de 5 000 habitants, nettement en dessous de la moyenne. Il y a progression à partir de la moyenne de 10 000 à 100 000 habitants avec retour à la moyenne entre 100 000 et 200 000. L'agglomération parisienne possède le kilométrage le plus élevé (3 700 km, le double de celui des communes rurales).

Les déplacements pour autres motifs personnels décroissent lorsque croît la taille d'agglomération: trois paliers sont discernables, autour de 5 500 km des communes rurales aux agglomérations de moins de 10 000 habitants, de 4 500 km pour les autres agglomérations de province, l'agglomération parisienne n'atteignant que 4 000 km. D'un extrême à l'autre, la part de cette catégorie de déplacement dans l'ensemble passe du tiers au cinquième, reflet du moindre éloignement et de la plus grande facilité d'accès aux services en milieu urbain.

Tableau 3a KILOMETRAGE AUTOMOBILE PARCOURU PAR LES MENAGES VENTILE PAR MOTIF SELON LEUR LIEU DE RESIDENCE (Taille de commune)

Motif	1		Ventila	tion par mo	otif ²	<u></u>	
Lieu nombre Habil	Ensemble	Domicile travail	Déplacements professionnels	Vacances	Week-end	Autres	
Ensemble	170 142 102	39 23 100	32 19 100	23 13 100	28 17 100	48 28 100	16 -
Rura1	167 135 101	43 26 110	40 24 125	10 6 44	18 11 64	56 33 117	
- de 5 000	155 133 102	34 · 22 87	27 17 84	17 11 74	22 14 78	55 36 115	ce chiffre concerne la catégorie - de 10 000 hbt
5- 10 000	169 139 102	36 21 92	32 19 100	18 11 78	28 17 100	55 32 115 ∢	ce chiffre concerne la catégorie - de 10 000 hbt
10- 20 000	139 121 87	25 18 64	23 16 72	12 12 74	30 22 107	45 32 94	
20- 50 000	173 146 108	35 20 90	37 21 116	21 12 91	35 20 125	45 26 94	1. exemple (ensemble x ensemble): 170 Kilométrage moyen par ménage motoris 142 Kilométrage moyen par voiture
50- 100 000	171 146 105	35 20 90	30 18 94	26 15 113	35 21 125	1 44 26 92	102 Kilométrage moyen par ménage 2. exemple (domicile-travail X rural):
100- 200 000	161 139 101	39 25 97	23 14 72	23 14 100	31 19 111	45 28 94	43 Kilométrage moyen par ménage motoris 26 part du motif dans le kilométrage total de cette Catég. commune (43/18 110 % du Kilométrage ensemble pour ce
200-2 000 000	176 145 105	41 23 105	32 20 100	29 16 126	29 16 104	45 25 94	motif (43/39) Les Kilométrages sont exprimés en centaines
Agglomération Paris	186 156 99	43 23 110	28 15 87	39 21 170	37 20 132	40 21 83	

b) Evolution de 66 à 73 (Tableau 3b)

Le rythme de progression du kilométrage parcouru en automobile entre 66 et 73 ne différencie pas nettement les agglomérations classées selon leur taille. On peut toutefois faire les remarques suivantes.

La progression la plus forte est connue dans l'ordre, par les villes moyennes (50 000 à 100 000 habitants) les communes rurales et l'agglomération parisienne. Par contre les petites (10 000 - 50 000 habitants) et grandes (+ de 100 000 habitants) villes de province progressent faiblement.

Les déplacements domicile-travail progressent presque deux fois plus vite en deçà de 200 000 habitants qu'au-delà. Plus finement, la progression est d'autant plus rapide que le niveau de 67 était faible, induisant une réduction sensible de la disparité entre les tailles d'agglomération pour ce motif.

Les déplacements professionnels ne progressent sensiblement que dans les unités urbaines de - de 10 000 habitants (où ils étaient les plus faibles). A part une progression légère dans les villes de plus de 200 000 habitants, ils regressent partout ailleurs.

Les déplacements de vacances progressent uniquement dans les villes moyennes, et dans les agglomérations de plus de 200000 habitants, ce qui permet à l'agglomération parisienne de renforcer son avantage dans ce domaine. La régression est sensible pour les unités urbaines de moins de 10 000 habitants et de 100 000 à 200 000 habitants.

Enfin, le kilométrage autres motifs (week-end y compris) progresse pour toutes les tailles d'agglomérations sensiblement comme le kilométrage d'ensemble.

Tableau 3b EVOLUTION DU KILOMETRAGE PARCOURU PAR VOITURE VENTILE PAR MOTIF SELON LA COMMUNE DE RESIDENCE

Motif	E	nsemb	le	Dom	iT	ravail	Af	-Pro	fession	V	acan	ces		Autr	es
Com de résidence (nbre;d'hbts)	66	73	%	66	73	%	66	73	%	66	73	% <u>.</u>	66	73	%
Ensemble	121	142	+ 2,3	21	33	+ 6,7	27	27	0	19	19	0	54	63	+ 2,3
Rural	112	135	+ 2,8	21	35	+ 7,6	33	32	- 0,4	8	8	0	50	61	+ 2,9
- 10 000	116	136	+ 2,3	17	29	+ 8,0	20	25	+ 3,2	21	15	3,7	58	67	+ 2,2
10 000-50 000	127	136	+ 1	18	26	+ 5,4	32	27	- 2,2	18	17	- 0,7	59	66	+ 1,6
50 000-100 000	118	146	+ 3,1	15	30	+ 10,5	27	26	- 0,6	20	22	+ 1,4	56	68	+ 2,8
100 000-200 000	125	139	+ 1,5	19	33	+ 8,2	23	20	- 1,8	25	20	- 2,7	58	66	+ 1,9
200000-2 000 000	127	145	+ 1,9	25	34	+ 4,5	25	26	+ 0,6	23	24	+ 0,6	54	61	+ 1,8
Agglomération Paris	131	156	+ 2,5	26	36	+ 4,7	22	23	+ 0,7	30	32	+ 1,0	53	65	+ 3,0

Exemple : ensemble X ensemble 121 Kilométrage par voiture en 67 (en centaine de Km)

142 " 73 (")

^{+ 2,3%} taux d'accroissement annuel de ce Kilométrage

IV - MOBILITE AUTOMOBILE ET REGION DE RESIDENCE

a) Situation en 73 (Tableau 4a)

L'appartenance à une région influe sensiblement moins sur la mobilité automobile globale que le niveau de revenu ou la CSP du chef de famille. Aux deux extrêmes, le limousin roule 15 % de moins que la moyenne des ménages motorisés, et l'aquitain 20 % de plus ; et les 3/4 des régions s'écartent de moins de 10 % de cette moyenne. La dispersion tend cependant à s'accroître si l'on raisonne en kilométrage par ménage, motorisé ou non (ce qui fait donc jouer le taux de motorisation) : le limousin roule alors 30 % de moins que la moyenne, l'aquitain 30 % de plus environ ; et les 2/3 des régions seulement sont dans la fourchette des 10 %. Enfin, si l'on raisonne en kilométrage moyen par voiture, la partie haute de la fourchette se rétricit par le jeu de la multimotorisation : la voiture limousine (sans jeu de mot) roule 16 % de moins que la moyenne, mais la voiture aquitaine seulement 16 % de plus.

L'analyse de la mobilité moyenne par ménage fait ressortir trois groupes de région :

- 1°) un large groupe médian de 13 régions comprenant par ordre décroissant de kilométrage :
 - . Champagne, Picardie, Basse Normandie, Auvergne, Bourgogne, Haute Normandie, Franche Comté, Provence, Centre, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Région Parisienne;
- 2°) un groupe de trois régions à forte mobilité :. Aquitaine, Midi -Pyrénées, Poitou-Charentes ;
- 3°) un groupe de cinq régions à faible mobilité :. Languedoc, Lorraine, Bretagne, Alsace Nord, Limousin.

Les trois régions de tête ont également le record du kilométrage par ménage motorisé : la moyenne y est forte car les possesseurs de voiture y roulent beaucoup. Sur les régions de faible mobilité, cinq sont dans le groupe des faibles kilométrages par ménage motorisé; le Languedoc, dont le Kilométrage est égal à la moyenne des ménages motorisés, fait exception (la motorisation y est donc faible).

Le groupe médian rassemble une majorité de régions moyennes visà-vis du comportement des ménages motorisés. Quatre régions font cependant exception :

- . Rhône-Alpes et surtout Franche-Comté, où les motorisés roulent peu,
- . Bourgogne et surtout Région Parisienne, où les motorisés roulent beaucoup.

En ce qui concerne les déplacements domicile-travail, la part importante qu'ils occupent (autour de 30 % des déplacements, jusqu'à plus de 30 km en moyenne de migration alternante journalière) en Aquitaine, Languedoc et Auvergne est à rapprocher de la faiblesse des transports en commun, ainsi que de la coexistence d'emplois très groupés face à un habitat dispersé, pour ces régions. A l'inverse, bonnes dessertes (ou ramassage de main-d'oeuvre) et meilleure diffusion de l'emploi explique la faible part de ces déplacements (autour de 20 % des déplacements, jusqu'à moins de 15 km) en Basse Normandie, Lorraine et Pays de la Loire (et à un moindre degré dans le Nord, la région Rhône-Alpes ou le Centre). Pour le Limousin, la Bretagne, ou la Franche-Comté enfin, c'estsans doute la faiblesse des emplois industriels qui est en cause. Au total la variablesse des importante surtout en valeur absolue (plus de 1 à 2) : les régions où l'on roule le moins ont les plus faibles pourcentages

Pour les déplacements professionnels, il faut surtout noter la forte variabilité de leur part, sans qu'une interprétation simple puisse être avancée.

La part des vacances clive les régions à fort développement (Région Parisienne, Provence, Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Centre, Alsace) et des régions sous développées (Limousin, Languedoc, Bretagne, Franche Comté). Nord et Basse Normandie, avec un faible taux, font pourtant exception.

b) Evolution de 66 à 73 (Tableau 4b)

L'évolution comparée entre 66 et 73 du kilométrage parcouru par voiture selon la ZEAT est très instructive.

Globalement, le rythme de croissance du kilométrage scinde la France en trois blocs : la France de l'Est (ZEAT Est et centre Est) à croissance très faible (moins de 1 % par an), la France cotière (ZEAT Nord, Ouest, Sud-Ouest, Méditerranée) à croissance forte (jusqu'à 3 % par an) la France intérieure (ZEAT Région Parisienne et Bassin Parisien) qui progresse à peine plus vite (2,5 % par an) que la moyenne.

Pour la plupart des régions, cette croissance est alimentée pour l'essentiel par une augmentation considérable des déplacements domicile-travail : leur rythme de progression est 3 à 4 fois plus élevé que celui de l'ensemble des déplacements. Dans la ZEAT Est, ils augmentent même de moitié en 7 ans, alors que pour les autres motifs de déplacements, il y a stagnation ou régression. Le Sud Ouest, où la progression se fait au rythme moyen, est la seule exception.

Le second motif alimentant la croissance est constitué par 'les autres déplacements personnels; ceci sensiblement au rythme moyen, sauf dans le Sud-Ouest, et le Centre Est, où ce motif croît deux fois plus vite que la moyenne, et dans la ZEAT Méditerranée, où à l'inverse il stagne alors que la croissance générale est forte.

Par contre, déplacements professionnels et de vacances stagnent dans beaucoup de régions.

Les déplacements professionnels chutent même considérablement dans l'Est et le Centre Est, expliquant la faible croissance générale de cette zone. Ils progressent par contre dans le Nord et la Méditerranée.

Le Bassin Parisien et la Méditerranée sont, enfin, les seules régions à connaître une progression sensible du kilométrage pour motif vacances.

Tableau 4a : KILOMETRAGE AUTOMOBILE PARCOURU PAR LES MENAGES VENTILE PAR MOTIF
SELON LA REGION

Motif	-		Ventilation	n par motif	2	
Régions	Ensemble	Domicile travail	Déplacements professionnels	Vacances	Week-end	Autres
Ensemble	170 142 102	39 23	32 19	23 13	28 17	48 28
Région Parisienne	186 156 101	42 23	29 15	36 20	36 19	42 23
Champagne	169 140 111	39 23	29 17	19 11	31 19	51 30
Picardie	167 141 109	42 25	38 23	19 11	24 15	44 26
Haute Normandie	168 141 104	44 26	25 15	20 12	15 9	64 38
Centre	153 132 102	33 21	31 20	19 13	26 17	44 29
Basse Normandie	169 146 108	30 18	44 26	15 9	17 10	62 37
Bourgogne	179 151 106	40 22	41 23	18 10	35 20	46 25
Nord .	160 140 82	35 22	30 19	15 9	14 9	66 41
Lorraine	135 135 92	30 19	19 12	20 13	30 19	57 37
Alsace	148 125 84	39 26	23 15	18 13	18 12	50 34
Franche-Comté	150 123 104	33 22	27 18	13 8	33 22	45 30

Tableau. 4a : KILOMETRAGE AUTOMOBILE PARCOURU PAR LES MENAGES

VENTILE PAR MOTIF SELON LA REGION (Suite)

Motif	Tuesmble.	emble Deplacements									
Région	Ensemble	Domicile travail	Déplacements professionnels	Vacances	Week-end	Autres					
Pays Loire	156 130 101	30 19	30 19	17 11	38 24	42 27					
Bretagne	151 125 91	32 21	30 20	14 9	28 19	47 31					
Poitou-Charente	186 149 117	40 22	49 26	14 8	27 14	55 30					
Aquitaine	204 165 130	63 31	35 17	23 11	28 14	54 27					
Midi-Pyrénées	193 148 125	42 22	45 24	24 12	35 18	47 24					
Limousin	144 122 73	28 19	28 20	12 8	31 22	45 31					
Rhône-Alpes	159 131 101	34 22	33 20	20 13	29 18	43 27					
Auvergne	168 132 107	46 27	35 21	21 12	25 15	42 25					
Languedoc	170 139 94	50 30	32 19	14 8	8 5	65 38					
Provence	170 141 103	43 25	35 20	27 16	25 15	41 24					

^{1.} Exemple (ensemble X ensemble): 170 Kilométrage moyen par ménage motorisé(en centaine description des la comparage moyen par voiture "

¹⁰³ Kilométrage moyen par ménage

^{: 42} Kilométrage moyen par ménage motorisé

²³ par du motif dans le Kilométrage total de la région (42/186)

Au total, pour toutes les régions, la part des déplacements professionnels et de vacances dans l'ensemble régresse ; pour toutes les régions sauf le Sud Ouest, la part des déplacements domiciletravail augmente, parfois considérablement.

Tableau 4b : EVOLUTION DU KILOMETRAGE PARCOURU PAR VOITURE VENTILE PAR MOTIF SELON LA ZEAT

Motif	Ensemble		Domi	Domicile-travail			Affaires professionnelles			Vacano	es	· Autres			
ZEAT	66	73	%	66	73	%	66	73	%	66	73	%	66	73	<u></u> %
Région parisienne	131	156	+ 2,5	24	36	+ 6	23	24	+ 0,6	30	31	+ 0,4	54	66	22
Bassin Parisien	118	141	+ 2,5	19	32	+ 7,7	29	29	0	14	16	+ 1,9	56	64	1,9
Nord	112	140	+ 3,2	19	31	+ 7,2	23	26	+ 1,8	14	13	- 1	56	70	+ 3,2
Est ·	124	129	+ 0,6	19	28	+ 5,7	25	18	- 3,6	15	15	0	65	65	0
Ouest	108	133	+ 3,0	15	27	+ 8,8	28	28	0	13	13	0	52	65	+ 3,2
Sud Ouest	127	151	+ 2,5	22	26	+ 2,4	37	39	+ 0,7	19	18	- 0,7	49	68	+ 4,8
Centre Est	124	131	+ 0,8	26	30	+ 2,0	30	27	- 1,4	18	17	- 0,8	50	57	+ 1,9
Méditerranée	114	140	+ 3,0	20	38	+ 9,6	24	28	+ 2,3	16	19	+ 2,5	54	55	+ 0,3
Ensemble	121	142	+ 2,3	21	33	+ 6,7	27	27	0	19	19	0	54	63	+ 2,3

Exemple: ensemble X ensemble 121 Kilométrage moyen par voiture en 66 (en centaines de Km)

142 " (" ")

+ 2,3 taux d'accroissement annuel de ce Kilométrage